Notaires

Sandrine POGGI-GONDOUIN Eva GONDOUIN

Notaires Associées

Successeurs de l'étude MINGALON du 8 rue Miot Successeurs de Maître Jacques POGGI

Notaires assistants A.GAFFORY L.LUCIANI

Collaboratrices
M-N. SPAMPANI

J.DE FOUCAULT

2 04 95 31 00 27

a 04 95 32 54 83

defice.poggigondouin@notaires.fr

S. VALENCONY

Villa Henri - Impasse Capanelle - B.P. 307 - 20297 BASTIA cedex

PARKING A L'ETUDE

ETUDE FERMEE LE VENDREDI APRES-MIDI ET LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Commune de LAMA (Haute-Corse) CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Etude de Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN Eva GONDOUIN
Notaires associées à BASTIA (Haute-Corse) Villa Henri, Impasse Capanelle
Successeur de l'Etude MINGALON du 8 Rue Miot.
Successeur de l'Etude de Maîtres Jacques POGGI & Sandrine POGGI-GONDOUIN

Suivant acte reçu par Maitre Sandrine POGGI-GONDOUIN, notaire associée, le **25 JUILLET 2025** il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

Aux termes dudit acte:

A LA REQUETE DE

Madame Stéphanie Emmanuelle GUIDONI demeurant à JOINVILLE LE PONT (Val-de-Marne) 7 bis avenue Oudinot, célibataire.

Née à TARBES (Hautes-Pyrénées) le 25 novembre 1971.

Monsieur Jean-Paul GUIDONI veuf, non remarié, de Madame Hélène Marie PIMPARET, demeurant à RENNES (Ille-et-Vilaine) 69 rue d'Inkermann. Né à CARCASSONNE (Aude) le 12 juillet 1963.

Madame Françoise Baptistine Marie-Pierre GUIDONI épouse de Monsieur Frédéric Georges COGNO demeurant à MARSEILLE (6ème arrondissement, Bouches-du-Rhône) 84 rue de Lodi - Bat J - Résidence "Les allées de Lodi".

Née à CARCASSONNE (Aude) le 28 novembre 1965.

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de MARSEILLE (6ème arrondissement, Bouches-du-Rhône) le 8 juillet 2023.

BENENEFICIAIRE DE LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE :

Monsieur Paul Toussaint GUIDONI, retraité militaire, veuf, non remarié, de Madame Marie Thérèse ROLLIN, demeurant à ASCO (Haute-Corse) Lieudit Scalella.

Né à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) le 4 août 1938.

Conformément à l'Article R.122-5 du Code Monétaire et Financier, l'étude vous informe que pour toutes les opérations supérieures à 3 000 €, les règlements devront nous parvenir uniquement par virement sur le compte ouvert auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au moins 48 heures avant toute signature. Nos références bancaires vous seront communiquées.

Afin d'assurer les virements qui vous sont destinés, merci de nous adresser également votre RIB <u>signé</u> par vos soins.

DESIGNATION

Sur la commune de LAMA (Haute-Corse).

Diverses parcelles de terre

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
Α	47	CAMPO AL MURO		03	20
Α	110	CAMPO AL MURO	1	96	84
Α	111	CAMPO AL MURO		21	13
В	156	PINZALONE	7	08	45
Contenance totale			9	29	62

POSSESSION

Le BENEFICIAIRE revendique la propriété de l'IMMEUBLE au titre de la prescription acquisitive en application de l'article 2272 du Code civil.

MENTION OBLIGATOIRE

Conformément au premier alinéa de l'article 1 de la loi n°2017-285 du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.

Le présent article s'applique aux actes de notoriété dressés et publiés avant le 31 décembre 2027.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article. »

ELECTION DE DOMICILE

Domicile est élu en l'étude indiqué en tête des présentes.

POUR AVIS Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN Notaire